



# SECTEUR LAC MILLETTE



Merci aux bénévoles  
de PASA.

Carte de randonnée présentée par :



**MRC des  
Pays-d'en-Haut**

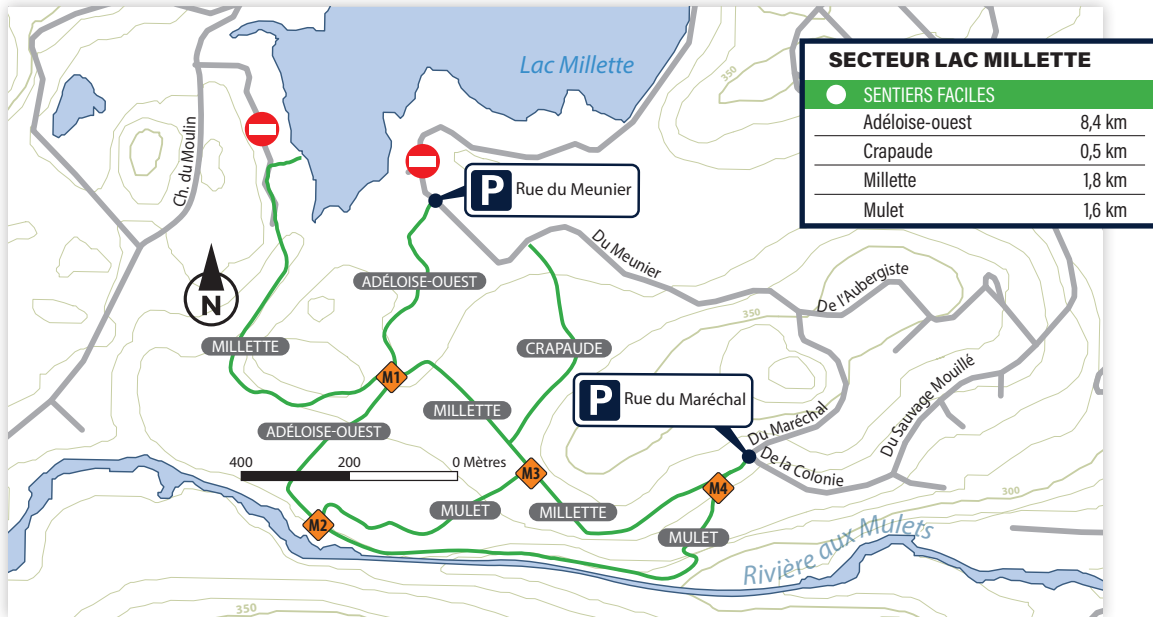


Gratuit pour  
les résidents  
de Sainte-Adele



Les chiens doivent  
être tenus en laisse  
en tout temps.

Une contribution volontaire est demandée  
pour les sentiers de Sainte-Adele :  
[pleinairsteadele.com](http://pleinairsteadele.com)



Merci aux propriétaires des terrains de nous permettre l'accès à leurs propriétés. Nous prions les usagers de rester courtois en tout temps et de circuler dans les sentiers balisés seulement.